

SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2022
RIUNIONE DI I 30 DI GHJUGNU E PRIMU DI
LUGLIU DI 2022

2EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2022
REUNION DES 30 JUIN ET PREMIER JUILLET
2022

2022 / E3/040

**REPONSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF A LA QUESTION
DEPOSEE PAR MONSIEUR JEAN-BAPTISTE ARENA AU NOM DU GROUPE CORE IN
FRONTE**

**Objet : Demande d'une session spéciale de l'Assemblée de Corse sur la dérive
mafieuse**

A ringraziavvi per a vostra quistione,

Celle-ci intervient quelques jours après un assassinat particulièrement frappant dans la ville de Pruprà, et mes premiers mots seront pour saluer la mémoire de la victime, Jean-Christophe Mocchi, et avoir une pensée pour sa famille et ses proches ; même si, au moment où nous parlons, j'ignore tout des mobiles et des auteurs de cet assassinat.

Nous ne pouvons pas savoir s'il est relié directement ou indirectement à la problématique de la dérive mafieuse que vous évoquez, mais il n'empêche qu'un assassinat est toujours un événement traumatisant pour les familles, mais également pour la société corse qui malheureusement n'en a connu que trop et par dizaines et même centaines lors des dernières décennies.

Ceci étant posé, je vais répondre très directement à votre question, et je vais le faire non seulement au nom du Conseil exécutif mais également au nom de l'ensemble des présidents de groupe puisque nous avons tenu hier à nous réunir pour que la réponse apportée à cette question qui relaie

des interrogations de la société corse, mais également de deux collectifs qui se sont constitués pour dénoncer les dérives mafieuses.

Cette question mérite une réponse claire, mais aussi, comme vous l'avez souligné dans votre question, une question qui ne soit pas portée par quelques-uns, mais par l'ensemble de notre institution et par l'ensemble de la société corse.

Je crois que j'ai toujours été clair dans mes mots et dans mes actes, pour dénoncer toutes les formes de dérives, de pressions, tous les risques potentiels de dérive mafieuse sur la société corse. Je sais que cet engagement qui est le mien est partagé par beaucoup, par l'immense majorité des Corses auxquels je ne doute pas que nous réussirons à apporter des réponses fortes, et que nous apporterons ensemble.

Il y aura donc, oui, une session spéciale de l'Assemblée de Corse consacrée à cette question ; nous nous y étions engagés à mon initiative au lendemain de l'assassinat de Massimu Susini en septembre 2019.

Le travail de préparation de cette session avait été mené pendant plusieurs mois, il a notamment débouché sur de multiples auditions qui ont été menées par la conférence des présidents lors de la mandature précédente ; des auditions qui ont conduit à entendre un certain nombre d'élus, d'anciens élus, les représentants des associations des maires, les représentants du collectif « Massimu Susini », les représentants du collectif « A maffia nò, a vita iè ! », les représentants des associations de défense de l'environnement, la Ligue des Droits de l'Homme, les représentants des Chambres d'agriculture, les instances consultatives de la CdC.

L'ensemble de ces procès-verbaux d'auditions on fait l'objet de restitution complète, que je vous invite à lire, ou à relire car ils constituent déjà une somme importante qui viendra nourrir les débats que nous aurons.

Le deuxième élément marquant de cette série d'auditions avait été constitué par le refus explicite de l'Etat et de ses représentants, de participer aux cycles d'auditions initié par la conférence des présidents.

Je rappelle que nous avons eu des réponses négatives du Préfet Robine, du Procureur général près la Cour d'appel de Bastia, du premier Président de la Cour d'appel de Bastia, du Général Guy Mouchet commandant de région, commandant du groupement de gendarmerie de Corse, du Directeur régional de la police judiciaire et enfin, de la Directrice départementale de la sécurité publique. Autrement dit, les organes de l'Etat.

Qu'il s'agisse des organes administratifs, des organes judiciaires, ou des organes policiers, ils avaient, manifestement, et d'un commun accord, refusé de participer aux cycles d'auditions et à la réflexion menée par l'Assemblée de Corse. Il nous appartiendra ensemble, et c'était un des objets de la réunion d'hier, de décider si la session se tiendra malgré cette carence avérée et assumée de l'Etat, qui exerce pourtant un certain nombre de pouvoirs régaliens qui ont directement à voir avec la lutte contre la criminalité organisée et les dérives mafieuses. Il nous appartiendra donc de décider si nous sollicitons à nouveau l'Etat, certain de ses représentants et organes, ou si nous décidons de rester en l'état de ce refus de participer aux travaux de l'Assemblée de Corse et du Conseil exécutif.

Ces auditions ont donc été menées, il est évident que nous aurions préféré que cette session puisse se tenir avant, un certain nombre d'éléments de conjoncture l'ont empêché, notamment la crise

Covid, la période électorale, une session envisagée lors du premier trimestre 2022, malheureusement, là encore, empêchée par l'assassinat d'Yvan Colonna et les événements qui s'en sont suivis.

Cette succession d'éléments extérieurs ne vaut pas excuse absolutoire, elle impose aujourd'hui, et nous en sommes d'accord à l'unanimité, que cette session se tienne et je voudrais dire, puisque nous avons été à nouveau interpellé publiquement ce matin par le collectif « Massimu Susini » qui s'interroge notamment dans un tract qui a été distribué sur les raisons qui ont conduit à ce que cette session ne soit pas organisée, je leur dis très directement que les raisons ne sont pas autres que celles que je viens d'évoquer.

En ce qui me concerne, j'ai pris l'initiative de proposer cette session spéciale et je reste fermement attaché à ce qu'elle puisse se tenir dans les meilleures conditions.

Me tournant alors vers vous, vers les participantes et participants à la conférence des présidents d'hier, et parlant donc en notre nom commun, je dis donc :

1. Que cette session doit se tenir,
2. Que nous la souhaitons,
3. Que nous la souhaitons dans les délais les plus brefs, c'est-à-dire cet automne, septembre, probablement octobre, dès lors que nous en déciderions, cela a été le souhait d'un certain nombre de présidents de groupes hier, de compléter les auditions qui ont eu lieu par un certain nombre d'auditions nouvelles, ou d'auditions réactualisées en fonction des événements qui se sont succédés depuis un certain nombre de mois.
4. Nous souhaitons la préparer dans les meilleures conditions, c'est une volonté unanime, partagée par le Conseil exécutif de Corse et l'Assemblée de Corse. Nous ne voulons pas que cette session soit uniquement l'occasion de parler, même si les mots sont importants parce qu'ils sont le premier rempart contre les pressions, les violences, et les dérives. Mais les mots, particulièrement en Corse n'ont pas de sens, ni de portée si ils ne sont pas prolongés par des actes et des comportements individuels et collectifs.

Nous souhaitons donc que cette session soit l'occasion de prendre des positions claires, qu'elle débouche sur des décisions opérationnelles, notamment en ce qui concerne les compétences qui relèvent de la Collectivité de Corse.

Je vais le redire aujourd'hui, il y a, sans que cette énumération ne soit exhaustive, trois sources potentielles de profit illicite pour la criminalité organisée, et donc, trois sources de profit qui peuvent être le terreau d'une dérive mafieuse ou pré-mafieuse :

- La première source est constituée par les marchés publics et les situations dans lesquelles il y a des intérêts financiers importants, des logiques de concentration et une absence de visibilité pour la puissance publique,
- La deuxième source de profit est la spéculation immobilière, dans toutes ses dimensions,
- Enfin la troisième est le trafic de stupéfiants ayant pris en Corse, notamment ces dernières années, une dimension sans précédent.

Dans ces trois domaines, la Collectivité de Corse n'a pas tous les pouvoirs mais elle dispose d'un certain nombre de leviers :

- Ceux que confèrent la parole libre, la parole citoyenne, la parole d'élus qui, de façon non ostentatoire mais avec détermination, doivent, dans chacun de leurs gestes, et chacune de leurs décisions, incarner le respect de l'éthique et la défense de l'intérêt général. Ce n'est pas une leçon que je donne aux autres ! C'est une règle que je m'impose à moi-même et que nous avons vocation à nous imposer toutes et tous, et je ne doute pas que nous en ayons la volonté,

- Les décisions. Je souhaite, qu'au cours de la session soient prises des décisions que nous aurons préparées et travaillées ensemble, relatives à la lutte contre la corruption, à la distance de sécurité juridique dans toutes les procédures et notamment dans les marchés publics ; s'agissant de la spéculation immobilière, nous avons déjà envoyé un certain nombre de signaux, je pense notamment à la volonté de faire que la puissance publique, et notamment la puissance publique corse reprenne pied dans l'île de Cavallu. Ces actes ne sont pas que symboliques, ils sont également politiques et juridiques et nous devons inclure dans le périmètre de discussion avec l'Etat l'ensemble des mécanismes qui permettront de lutter contre les sources de profits illicites, l'absence de transparence dans un certain nombre de secteurs stratégiques et contre les mécanismes de la spéculation immobilière.

La drogue est un problème qui nous préoccupe à toutes et tous, elle nous préoccupe en tant que citoyens, mais aussi en tant que parents, mais également la jeunesse, l'Assemblea di a Ghjuventù s'est saisie de cette problématique.

Nous n'avons pas vocation à nous substituer à la police et à la justice dans la lutte contre les trafiquants de stupéfiants ; mais nous pouvons penser une société qui renvoie vers la marge, celles et ceux qui directement ou indirectement profitent de ces logiques mortifères.

Nous pouvons au plan culturel, produire une société qui génère du sens, de la solidarité, qui construit des modèles économiques qui renvoient à la marge celles et ceux qui profitent des logiques spéculatives, de la captation de l'argent public ou du trafic de stupéfiants.

Je veux citer un instant encore Leoluca Orlando que j'avais eu la chance de rencontrer lors d'un voyage à Palerme et qui disait que « sans un travail partagé entre l'Etat, dans l'exercice de ses compétences régaliennes, et la société concernée par les dérives maffieuses - société sicilienne pour Leoluca Orlando, société corse pour nous - il ne pouvait pas y avoir de victoire durable contre la mafia ».

La mafia n'est pas qu'un système économique, elle est aussi le produit culturel d'une société, et donc, nous devons produire une culture de la citoyenneté, de la démocratie et de l'espoir que nous avons vocation à incarner.

Donc, ce travail de fond relève de l'éducation, de la formation, et de la politique au plan général.

Voilà donc les pistes de travail que nous avons évoquées ensemble hier, au nom du Conseil exécutif, au nom des différents groupes, au nom de la Présidente de l'Assemblée de Corse, absente aujourd'hui et avec l'autorisation explicite de celles et ceux qui ont participé hier ; ce que je viens de dire reflète globalement notre volonté commune et que nous souhaitons nous donner les moyens que cette volonté commune se traduise dans les semaines à venir par des actes forts.

Enfin, il ne peut pas y avoir de démocratie réelle, d'autonomie qui permette à la société corse de prospérer si nous continuons à vivre directement ou indirectement sous le joug de groupes organisés qui disposent – c'est la définition qu'en donnent les sociologues et juristes italiens de groupes organisés au confluent de l'économie, de la politique et disposant d'une réserve de violence – définition d'un groupe mafieux.

De façon naturelle, cette question, fondamentalement politique a vocation à inclure dans notre champ de réflexion et dans le champ des discussions que nous allons avoir dans les semaines, voire les mois à venir, pour construire ensemble un chemin pour ce pays et pour ce peuple, qui soit celui réellement au-delà des mots, et quelques fois des slogans, de l'émancipation, de l'espoir et de la vie.

Je vous remercie,